

CATALOGUE FORMATION

MASTERE MANAGEMENT DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ



ESMOSS Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESMOSS** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Présentation

Le Mastère Management des Technologies de la Santé (MTS) de l'ESMOSS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des professionnels capables de piloter des projets alliant l'innovation technologique et les enjeux du secteur de la santé afin de les outiller à mettre en œuvre et améliorer la gestion des structures de santé et les soins aux patients.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables de santé sensibles à l'intégration des technologies dans leurs activités, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère MTS de l'ESMOSS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Management des Technologies de la Santé (MTS) de l'ESMOSS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Objectifs

Le Mastère Management des Technologies de la Santé (MTS) de l'ESMOSS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Créer une synergie entre ces différentes expertises pour former des professionnels à la fois techniques, stratégiques et orientés vers les besoins du patient.
- ❖ Connaître le cadre juridique et réglementaire des dispositifs médicaux et des données de santé
- ❖ Acquérir une solide compréhension des technologies médicales (dispositifs médicaux connectés, intelligence artificielle, télémédecine, imagerie médicale)
- ❖ Comprendre le fonctionnement des organisations de santé (hôpitaux, cliniques, EPHAD et autres structures de santé)
- ❖ Identifier les opportunités d'innovation et développer une stratégie pour l'intégration de nouvelles technologies
- ❖ Analyser le marché des technologies de la santé

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2025
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2026 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Débouchés

- ❖ Chef de produit
- ❖ Chef de projet R&D
- ❖ Responsable des systèmes d'information de santé
- ❖ Directeur de projets e-Santé
- ❖ Chargé de mission dans les agences de santé
- ❖ Coordinateur de projets de recherche
- ❖ Développeur d'applications de santé
- ❖ Consultant en stratégie e-Santé

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

Programme

1^{ERE} ANNEE

La formation MTS en 1^{ère} année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

Semestre 2 :

- ❖ Business Model & Business Plan
- ❖ Marketing de l'innovation
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Nouvelles technologies en milieu sanitaire
- ❖ Enjeux et politiques de santé publique
- ❖ Systèmes d'information en santé
- ❖ Normes et certifications Qualité
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation MTS de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Gestion de projet et innovation
- ❖ Systèmes d'informations et biostatistiques
- ❖ Communication en structure de santé
- ❖ Développement des applications de santé

Semestre 2 :

- ❖ Droit de la santé et contraintes éthiques
- ❖ Modélisation et simulation pour les systèmes de santé
- ❖ Outils et pratiques de la consultation à distance
- ❖ Logiciels de gestion de cabinet et de patientèle
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@esmoss.fr / admissions@esmoss.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école